



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANAL DES ALPINES SEPTENTRIONALES

305 Chemin du Pavillon – 13103 MAS BLANC DES ALPILLES  
Tél. : 04 90 92 25 76 – E-mail : [contact@sicas.fr](mailto:contact@sicas.fr) – Site internet : [www.sicas.fr](http://www.sicas.fr)

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

- DEL\_2026 / 02 -

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Election du 1<sup>er</sup> Vice-  
Président

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales, s'est réuni à dix-huit heures trente, dans les locaux du SICAS, sous la Présidence de Philippe GINOUX et suivant la convocation en date du 10 Avril 2026.

Résultat des votes :

Pour	33
Contre	0
Abstention	0

Présents :

ALLEINS	M. BLANC Roland	M. RIVIERE Francois
ARLES	M. RAVIOL Pierre	
BARBENTANE	M. GABRIEL Arnaud	Mme MENVIELLE Sylvie
CHATEAURENARD	M. CLARETON Bernard	M. SEISSON J-Pierre
EYGALIERES	M. GRIMAUD Adrien	Mme PELISSIER Aline
GRAVESON	Mme SCHWEITZER Elisabeth	M. DEURRIEU Frédéric
LAMANON	Mme GRECH Anne-Flore	
MAS BLANC DES A.	M. GESLIN Laurent	M. VILLERMY J-Louis
MOLLEGES	M. FAURE Vincent	
NOVES	M. ANASTASI Robert	M. GORI Frédéric
ORGON	M. DEVOUX Jean-Louis	Mme YTIER Angélique
PLAN D'ORGON	M. CLARETON Thierry	
ROGNONAS	M. GINOUX Régis	
ST ANDIOL	M. ROBERT Daniel	Mme DANIEL Odile
ST ETIENNE DU G.	M. GALERON J-Francois	M. REYNAUD Philippe
ST REMY DE P.	M. THOMAS Romain	
SENAS	M. BRIEUNE Yvan	M. GINOUX Philippe

Secrétaire de séance :

Adrien GRIMAUD

Excusés :

		Représenté par
ARLES	Mme MAILHAN Claire	M. RAVIOL Pierre
EYRAGUES	M. GAVANON Michel	M. GINOUX Philippe
LAMANON	M. NERVI Christian	Mme GRECH Anne-Flore
PLAN D'ORGON	Mme LATY Audrey	M. CLARETON Thierry
ST REMY DE P.	M. GUIBERT Léonard	M. THOMAS Romain

Absents :

EYRAGUES	M. LIBOUREL Vincent	
MALLEMORT	M. FARRO Dimitri	M. RAVAZZA Victor
MOLLEGES	M. FABRE Frédéric	
ROGNONAS	M. LAMBERT Marc	
TARASCON	M. DUCOURET Alexandre	M. DEBICKI Olivier

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 04/05/2026

Accusé de réception en préfecture  
013-251300620-20260427-DEL\_2026-02-DE  
Date de télétransmission : 04/05/2026  
Date de réception préfecture : 04/05/2026

**Présents autres :**

<b>JEUNES AGRICULTEURS CRAU ALPILLES</b>	M. RAPPELIN Thibault
<b>FDSEA ST REMY</b>	M. LACOSTE Pierre

**Objet : Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Vu notamment les articles L5211-10 et L5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 7 des statuts du SICAS,

La nouvelle Assemblée Syndicale, convoquée par le Président sortant, s'est réunie dans ses locaux pour procéder à l'élection de son 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Sous la Présidence de Monsieur GINOUX Philippe, se sont déroulées les opérations relatives à cette élection ;

Il est proposé de recourir à un vote à main levée ;

**LE COMITE SYNDICAL**

Après en avoir délibéré

**décide à l'unanimité** de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président **au vote à main levée**

Après avoir reçu la candidature de Monsieur GESLIN Laurent, représentant de la Commune de MAS BLANC DES ALPILLES ;

Après vote à main levée,

Monsieur GESLIN Laurent est élu 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT avec 33 voix sur 33 suffrages exprimés et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**LE PRESIDENT**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU CANAL DES ALPINES  
SEPTENTRIONALES (SICAS)  
105 Chemin du Pavillon  
03100 MAS BLANC DES ALPILLES  
**Philippe GINOUX**

Le Secrétaire de séance  
**Adrien GRIMAUD**



**Acte rendu exécutoire**

Compte tenu de publication le 04/05/2026

Accusé de réception en préfecture  
013-251300620-20260427-DEL\_2026-02-DE  
Date de télétransmission : 04/05/2026  
Date de réception préfecture : 04/05/2026